

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de location et de services (désignées ci-après comme les « CGL ») ont pour objet la location par Le Bailleur, Rama Events, enregistrée au RCS de Compiègne sous le numéro 984 302 455, et ayant son siège social au 8 rue Jean de la Bruyère, 60180 Nogent-sur-Oise. Ces conditions concernent la mise en location d'une ou plusieurs bornes d'impression photo numériques, impriment les photos prises depuis leur appareil photo réflex intégré appelé « Photobooth », ainsi que des Vidéobooth 360° permettant d'enregistrer des vidéographies à 360° (ci-après désignés collectivement comme le « Matériel »), et s'appliquent à toute partie avec laquelle un contrat de location a été conclu (ci-après désignée comme le « Client »)

Les CGL s'appliquent également aux services et produits annexes à la location proposée par le Bailleur au Client et définis ci-après.

Le Bailleur édite le site internet accessible sous l'URL <https://ramaevents.fr> (ci-après le « Site ») et propose à partir de celui-ci, dans les conditions ci-après définies, la location du Matériel qui y est présenté.

Les Conditions Générales de Location (CGL) sont fournies au Client au moment de la commande et sont considérées comme acceptées par le Client au moment de la signature du devis de location du Matériel. AVANT DE SIGNER LE DEVIS, le bon pour accord vous engage à accepter les CGL sans réserve. DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE LA SIGNATURE DU DEVIS, VOUS DEVEZ LES LIRE ATTENTIVEMENT DANS LEUR INTÉGRALITÉ.

ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE ÂGÉE D'AU MOINS DIX HUIT ANS DISPOSANT DE LA PLEINE CAPACITÉ JURIDIQUE À CONCLURE LES CGL ;
EXPRIMER VOTRE CONSENTEMENT A DEVENIR UN CLIENT, AINSI QUE VOTRE ACCORD SUR L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES CGL ET VOUS VOUS OBLIGEZ À L'ÉGARD DU BAILLEUR, VOTRE COCONTRACTANT, À EN RESPECTER L'ENSEMBLE DES TERMES SANS AUCUNE RÉSERVE ; AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES PRÉSENTES CGL.

ARTICLE 2 : NOS BORNES

Les Bornes Photos et Vidéo proposées à la location sur le Site sont les suivantes :

- Le photobooth
- Vidéobooth 360°

ARTICLE 3 : OBJET

Les présentes conditions générales de location (CGL) définissent les termes du contrat entre le Bailleur et le Client concernant l'utilisation de nos services de location de matériel lors d'un événement privé.

Les CGL sont accessibles à tout moment sur le Site et peuvent être sauvegardées et/ou imprimées par le Client à des fins de conservation de celles-ci.

Les CGL applicables sont celles en ligne au moment de la commande. Le Bailleur pourra être amené à modifier et à faire évoluer ses CGL. Il vous appartient donc de lire les CGL avant de les accepter lors de chaque nouvelle commande.

Les CGL sont accessibles uniquement en français.

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Le matériel proposé à la location sur le Site fait l'objet d'un descriptif mentionnant ses caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation. Le descriptif est accessible sur la page.

ARTICLE 5 : PRIX

Les prix de location du matériel et des services annexes sont clairement affichés sur notre site internet. Veuillez noter que les prix affichés concernent uniquement les particuliers. Pour toute location de matériel faite par un professionnel, un devis est obligatoire.

Les prix sont libellés en euros et s'entendent hors taxes. Il est à noter que la TVA, conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts, n'est pas applicable. De plus, les frais de livraison sont inclus dans un rayon de soixante kilomètres aller et soixante kilomètres retour à partir de nos locaux. En cas de dépassement de cette distance, des frais supplémentaires de vingt-cinq centimes d'euros par kilomètre seront facturés. Tous les prix sont susceptibles de faire l'objet d'erreurs typographiques manifestes.

Le prix de location applicable au matériel est celui en vigueur sur le site au moment de la commande. Cette version présente de manière claire et professionnelle les conditions tarifaires pour la location de matériel et de services annexes sur notre site Internet.

ARTICLE 6 : OFFRE

Les offres de location présentées sur notre site internet sont disponibles pour tout événement se déroulant en Île-de-France et dans le département de l'Oise. Nous pouvons également étudier la faisabilité d'intervenir dans les régions voisines sur demande.

L'offre de location reste valide tant qu'elle est visible sur le site et dans la limite des stocks disponibles. Nous nous réservons le droit de retirer à tout moment un ou plusieurs Matériels proposés à la location sur le site et/ou de modifier toute photographie ou information figurant sur ce dernier. L'acceptation de l'offre par le Client est confirmée par le paiement d'un acompte de 30% selon les conditions déterminées ci-après.

ARTICLE 7 : COMMANDE

Pour toute demande de devis, le Client doit nous contacter via notre formulaire de contact et indiquer clairement les informations suivantes :

- Nom, prénom et numéro de téléphone ;
- Dans la section message, veuillez inclure les informations suivantes : la date, le type et le lieu de l'événement, le nombre d'invités et la formule qui intéresse le client.

La commande sera considérée comme effective dès que le Client aura réglé le prix total de la commande ou l'acompte, le cas échéant. La préparation de la commande n'interviendra qu'une fois que le Bailleur aura reçu toutes les informations requises.

La validation de la commande constitue une confirmation de l'acceptation par le client des conditions générales de location (CGL), des matériels loués, des services et produits annexes, ainsi que du prix et des éventuels frais de livraison associés, tels qu'indiqués dans le récapitulatif de la commande.

Le Bailleur accuse réception, par email, de la commande ainsi passée par le Client.

Le Client consent expressément à l'utilisation du courrier électronique par le Bailleur pour la confirmation du contenu de sa commande.

Le Bailleur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

Pour tout renseignement et questions au sujet d'une commande sur le Site, ou de son exécution, le Client peut contacter Rama Events aux coordonnées suivantes :

Email : contact@ramaevents.fr
Tél. : 06 49 61 87 71

ARTICLE 8 : LIVRAISON DU MATÉRIEL

La livraison se fait aux lieux convenus entre les parties au moment de la commande. À cet effet, le Bailleur enverra un email au Client trente jours avant l'Évènement pour l'inviter à régler l'éventuel solde de sa commande, à communiquer les informations de livraison (adresse exacte, téléphone de contact, difficultés d'accès, etc.)

Le Client s'engage à communiquer ces informations au Bailleur, au moins dix jours avant la date de l'Évènement. L'obligation de livraison ou de mise à disposition de la commande sera suspendue si les informations communiquées au Bailleur devaient s'avérer insuffisantes ou si le Client devait ne pas régler l'intégralité des sommes dues. Dans ce cas, le Bailleur aura le droit d'annuler la commande et les sommes. Dans le cas où le Client transmettrait la mauvaise adresse de livraison, le Bailleur ne pourra être tenu pour responsable et des frais de livraison complémentaires s'appliqueront dans le cas où le Client demanderait à être livré à une nouvelle adresse. Ces frais seront calculés de manière unilatérale par le Bailleur. Afin de permettre le fonctionnement du Matériel, le Client devra :

- S'assurer de son installation dans un lieu protégé du soleil, de la pluie et du froid ;
- Utiliser une alimentation électrique 220V et 16A protégée avec une prise standard à moins de 150 cm du Matériel ;

ARTICLE 9 : ÉTAT DU MATÉRIEL

Tout matériel mis à disposition du Client par le Bailleur est réputé en bon état de fonctionnement, de présentation et d'entretien et conforme à la demande du Client.

ARTICLE 10 : MODALITES DE PAIEMENT ET FACTURATION

Les prix sont indiqués en euros et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est pas applicable conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts. Le Client atteste avoir toutes les autorisations nécessaires pour utiliser le moyen de paiement choisi. Sur demande du Client, le Bailleur lui transmettra une facture par voie électronique.

ARTICLE 11 : DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, tout Client bénéficie d'un droit de rétractation sans motif, dans un délai de quatorze jours à partir de la date de signature du devis portant la mention 'bon pour accord'.

Modalités d'exercice

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier au Bailleur sa décision de rétractation de la commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre recommandée envoyée par la poste : Rama Events, 8 rue Jean de la Bruyère, 60180 NOGENT SUR OISE ou par courriel à contact@ramaevents.fr

Date : Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client, le Bailleur remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le Bailleur est informé de la décision du Client de se rétracter. Le Bailleur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la commande en cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Exception au droit de rétractation

Le Client renonce expressément et irrévocablement à son droit de rétractation si la date de l'événement a lieu moins de quatorze jours après la commande.

ARTICLE 12 : ANNULATION ET REPORT

Une fois le contrat de location signé, le client n'a pas la possibilité d'annuler sans encourir de frais supplémentaires. En cas d'annulation, le client sera responsable de verser une indemnité, dont le montant sera calculé comme suit :

- Utiliser le Matériel uniquement pour l'usage auquel il est destiné, et conformément aux instructions d'utilisation communiquées et à la législation en vigueur ;

Jour d'annulation de la prestation par le client	Indemnité due en pourcentage du montant de la location
31 jours avant la date de prestation	25 %
Entre 30 jours et 48 heures avant la date de prestation	50 %
Moins de 48 heures avant la date De prestation	100 %

Le Client peut effectuer une demande de report auprès de Rama Events. Nous nous réservons le droit de l'accepter. A défaut d'acceptation, ce report sera considéré comme une annulation.

En cas d'acceptation du report, le Client ne pourra plus bénéficier des conditions précédentes et toute nouvelle annulation entraînera une indemnité due de 100 % de la valeur du contrat.

ARTICLE 13 : RESTITUTION

Le matériel doit être restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait et conformément à l'état des lieux effectué. Le dépôt de garantie sera remboursé après la restitution du matériel loué et vérification que celui-ci est restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait.

En cas de non-restitution, de vol, de perte ou de détérioration du matériel rendant celui-ci inutilisable, quelle qu'en soit la cause, le Client sera tenu seul responsable des dommages résultant de ces événements pour le Bailleur. Si un dépôt de garantie a été préalablement versé par le Client, Rama Events se réserve le droit de retenir définitivement la caution sans préjudice de son droit à une indemnisation supplémentaire. Les dommages et intérêts correspondront au prix de rachat unitaire du matériel (5000 € HT par borne) et seront facturés au Client.

ARTICLE 14 : PERSONNALISATION

Le Matériel est configuré par Rama Events selon les options retenues par le Client.

ARTICLE 15 : GALERIE PHOTO EN LIGNE

À la suite de la tenue de votre événement, vous recevrez automatiquement (sauf indication contraire) une notification par courrier électronique comprenant un lien d'accès à votre galerie photo en ligne. Cette galerie mettra à votre disposition l'intégralité des clichés capturés durant votre événement. Il est important de noter que vous disposerez d'une période de 6 mois à compter de la date de l'événement pour accéder à votre galerie et télécharger les photos. Nous tenons à souligner que la responsabilité de garantir le consentement des personnes apparaissant sur les photos afin qu'elles soient disponibles dans la galerie en ligne incombe exclusivement à votre entreprise. des informations contenues dans les bases de données accessibles depuis le Site, ainsi que toute utilisation de robots, systèmes d'exploration de données et autres outils de collecte de données, est strictement interdite.

ARTICLE 16 : OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ DU BAILLEUR

Le Bailleur s'engage à fournir le matériel en état de fonctionnement conformément aux dispositions choisies par le Client au moment de la commande.

Le Bailleur peut se décharger de toute responsabilité, en tout ou en partie, en démontrant que le non-respect ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit à un événement imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

Les matériels loués sont en conformité avec la réglementation en vigueur en France. Le Client assume seul la responsabilité de l'utilisation des Matériels. Ainsi, toute impossibilité totale ou partielle d'utilisation des matériels, notamment en raison d'une incompatibilité, ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité du Bailleur, sauf en cas de vice caché avéré, de non-conformité ou de défectuosité prévue par le Code civil et le Code de la consommation.

En particulier, la responsabilité du Bailleur ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement du Matériel résultant d'un défaut d'alimentation électrique, d'un éclairage insuffisant ou inadapté, ou d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux recommandations du Bailleur.

Les Matériels sont destinés à un usage exclusivement domestique. Par conséquent, la responsabilité du Bailleur ne peut être invoquée en cas de manque à gagner, de perte d'activité, d'interruption d'activité ou de perte d'opportunité.

La responsabilité du Bailleur ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des Matériels.

Il incombe au Client de vérifier l'exactitude des informations fournies lors de la commande, notamment en ce qui concerne l'adresse de livraison. Le Client est responsable des données qu'il fournit lors de son inscription et de ses commandes. Le Bailleur décline toute responsabilité (i) en cas d'erreurs de saisie par le Client pouvant entraîner des problèmes de livraison ou de retrait, et (ii) en cas d'erreurs commises par le Client ou de non-respect par celui-ci des modalités de livraison qu'il a lui-même convenues avec le bailleur. Si nécessaire, les frais de relivraison seront à la charge du Client.

ARTICLE 17 : OBLIGATION DU CLIENT - UTILISATION DU MATÉRIEL

La responsabilité et la garde du Matériel incombent au Client à partir du moment de la livraison et jusqu'à la restitution du Matériel au Bailleur. Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations relatives à l'utilisation du Matériel. Le Client s'engage pendant toute la durée du contrat à :

- Maintenir le Matériel en bon état de fonctionnement ;

- Être responsable de tous les dommages qui pourraient être occasionnés sur et par le Matériel;
- Ne pas ajouter, modifier, déplacer ou enlever les composants et programmes du Matériel;
- Accorder au Bailleur un droit de visite pendant la durée totale de l'Événement pour réaliser des prises de vue photo et/ou vidéo du dispositif à des fins de promotion commerciale.

Le Client est habilité à mettre le matériel à disposition des tiers utilisateurs présents lors de l'événement qu'il organise. Le Client s'engage à informer les tiers des conditions d'utilisation du matériel. Il veille à ce que les tiers utilisent le matériel conformément à son usage prévu et est responsable de garantir que ces utilisateurs respectent les conditions d'utilisation susmentionnées.

ARTICLE 18 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu (textes, images, schémas, dessins, photographies, etc.), la structure et le logiciel utilisés pour le fonctionnement du Site et présents sur celui-ci, demeurent la propriété exclusive du Bailleur. Toute reproduction, représentation, adaptation ou modification, intégrale ou partielle, sans l'autorisation préalable du Bailleur, constitue une contrefaçon. En outre, le Bailleur conserve la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés pour la fourniture des Matériels au Client. Le Client s'engage donc à ne pas reproduire ni exploiter ces études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Bailleur, pouvant être soumise à une contrepartie financière.

Enfin, toute extraction, intégration, compilation ou utilisation commerciale

ARTICLE 19 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Aux termes des présentes, il est stipulé que le Client assume la responsabilité de traitement au sens de la réglementation en vigueur, à savoir le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, également connu sous le nom de règlement général sur la protection des données (RGPD), ainsi que la loi n°78-17 Informatique et libertés dans sa version actualisée. Dans la mesure où le Bailleur est amené à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client et conformément à ses instructions, il agit en qualité de sous-traitant chargé de la mise en œuvre de la prestation objet des présentes.

En vertu de cet accord, le Bailleur s'engage à traiter les données personnelles fournies par le Client en conformité avec les instructions documentées et les dispositions spécifiées dans l'annexe du présent contrat intitulée "Protection des données personnelles". Cet engagement est pris sans aucune réserve.

ARTICLE 20 : RÉPARATION – DÉPANNAGE

Le Client convient de contacter uniquement le Bailleur pour toute question relative à un dysfonctionnement du Matériel Rama Events. En cas d'absence de résolution, le Client pourra utiliser un numéro d'assistance fourni par Rama Events : 06 49 61 87 71.

ARTICLE 21 : CESSIION DU CONTRAT / SOUS-LOCATION

Il est interdit au Client de céder ses droits résultant du présent contrat, de sous louer ou de prêter le Matériel Rama Events.

ARTICLE 22 : FORCE MAJEURE

La responsabilité du Bailleur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de location découle d'un cas de force majeure. A ce titre la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 23 : RECLAMATION ET MEDIATION

Réclamation préalable

Toute réclamation, quel que soit son objet, concernant un matériel ou des services annexes doit être soumise par courrier électronique au service client à l'adresse suivante : contact@ramaevents.fr.

La réclamation doit être détaillée et expliquer clairement les raisons de l'insatisfaction.

Suite à la soumission d'une réclamation, le Bailleur et le Client s'engagent à faire de leur mieux pour résoudre le litige de manière amiable.

Le Client a la possibilité de solliciter l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Le Client peut également retirer sa réclamation à tout moment, avec un retrait étant définitif.

Médiation

Dans l'hypothèse où le litige n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès des services du Bailleur depuis moins d'un an, le Client dispose de la possibilité de recourir gratuitement au médiateur de la consommation FEVAD dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI du Code de la consommation.

Courrier postal

Le service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD
60 rue la Boétie 75008 PARIS

Email : mediateurducommerce@fevad.com

A défaut, le Client se tournera vers les juridictions compétentes.

ARTICLE 24 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de location est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions françaises de droit commun.